

**Il fait 35 degrés dans vos bâtiments publics ?
1 minute de vidéo pour découvrir la solution du SIEDS**



► [Voir la vidéo](#) ◀

18 actions d'économies d'énergie financées à 80 %

Le Programme d'Action À Gain Rapide (PAGR) vous permet, communes et intercommunalités adhérentes au SIEDS, d'avoir une aide financière à 80 % sur des petits travaux d'économie d'énergie de vos bâtiments publics :

→ **Installation de brise-soleil, horloge sur les VMC, isolation des combles, etc**

Découvrez les autres actions et les modalités sur notre site internet

PROGRAMME IDÉAL POUR LA FIN DE MANDAT

- Pour des petits travaux dans des délais courts, à faible investissement, à réaliser en régie ou par un artisan.

- Permet de réduire efficacement la facture énergétique de vos bâtiments publics : écoles, mairie, gymnase, salle des fêtes...

Participez à un atelier PAGR

pour vous aider à identifier vos besoins

Une économie de flux du SIEDS se déplace auprès de vous (maires, élus, agents techniques) pour vous aider à identifier les besoins de vos bâtiments publics et diminuer leurs consommations d'énergie.

Une séance immersive qui offre une vision d'ensemble des petits travaux à mener sur vos bâtiments, et l'ordre des priorités.



Contactez le service Transition énergétique du SIEDS
05 49 32 32 60 • renovation@sieds.fr



Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres

14 rue Joule
CS 98803
79028 NIORT Cedex

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire